

	Utilisateurs privilégiés		Utilisateurs externes	
	Semaine	Fin de semaine	Semaine	Fin de semaine
Salles de cours				
100 places et moins	155 \$	229 \$	321 \$	486 \$
101 - 200 places	240 \$	328 \$	507 \$	721 \$
201 - 400 places	371 \$	535 \$	803 \$	1 207 \$
400 places et plus	847 \$	977 \$	1 868 \$	2 212 \$
Autres espaces				
Espace de kiosque	26 \$	26 \$	126 \$	126 \$
Terrain extérieur	55 \$	109 \$	164 \$	328 \$
Pavillon Roger-Gaudry				
Hall d'honneur (L-400)	1 250 \$	1 523 \$	2 011 \$	2 491 \$
Amphithéâtre Ernest-Cormier (K-500)	2 606 \$	2 917 \$	5 693 \$	7 195 \$
Pavillon Jean-Coutu				
Agora R & M. Goodman	918 \$	1 136 \$	2 011 \$	2 491 \$
Mezzanine	250 \$	316 \$	557 \$	694 \$
Atrium	491 \$	562 \$	1 082 \$	1 245 \$
Pavillon 3200 Jean-Brillant				
Cafétéria Local-Local	705 \$	951 \$	1 546 \$	2 076 \$
Café Satellite (B-236F)	207 \$	273 \$	448 \$	600 \$
Place Publique	443 \$	612 \$	966 \$	1 311 \$
Faculté de l'aménagement				
Hall d'entrée du pavillon	288 \$	458 \$	628 \$	994 \$
Pavillon des sciences (MIL)				
Agora (B-0110)	496 \$	562 \$	1 082 \$	1 245 \$
Atrium ((B-140)	918 \$	1 136 \$	2 011 \$	2 491 \$
Foyer de la salle A-1502.1	202 \$	273 \$	448 \$	600 \$
Espace de restauration (B-240)	250 \$	316 \$	557 \$	694 \$

Tournage	Télé, publicité, cinéma québécois + 25 %	Cinéma canadien (autres provinces) + 50 %	Cinéma international + 100 %	Scènes extérieures 300 \$/heure
-----------------	---	--	--	---

¹ - La tarification est établie en fonction du statut de l'utilisateur, du type d'utilisation et des locaux ou espaces visés. La grille de tarification comporte trois catégories d'utilisateurs : internes, privilégiés et externes. Aucun frais de location d'espace ne s'applique à l'utilisateur interne qui satisfait aux conditions d'utilisation énoncées au point 8.2.1 [de la politique 40.1](#).

² - L'utilisation de locaux et espaces comporte certains frais additionnels au tarif de location, applicables selon les circonstances, indépendamment de la catégorie d'utilisateurs. Les prix indiqués couvrent une période de 8 heures. Ils sont indexés annuellement selon l'indice des prix à la consommation de l'année civile précédente.